



**Côte-Nord**  
Conférence régionale  
des élus de la  
Côte-Nord

# Rapport annuel 2012-2013



2012-2013

## Crédits photos :

André Cloutier : pages 2, 3, 10, 23, 26 et 37

Association forestière Côte-Nord : page 29

Brigitte Landry : pages 16, 30, 35 et 38

Éric Maillet : pages 20, 21 et 36

ArcelorMittal : 13 (à droite) et 34

# Rapport annuel 2012-2013

Dépôt légal – Bibliothèque nationale  
du Québec, 2013

Dépôt légal – Bibliothèque nationale  
du Canada, 2013

## Conférence régionale des élus de la Côte-Nord

235, boulevard La Salle, bureau 500  
Baie-Comeau (Québec) G4Z 2Z4

Téléphone : 418 296-5781

Sans Frais : 1 877 463-5781

Télécopieur : 418 296-5707

Courriel : [info@crecotenord.qc.ca](mailto:info@crecotenord.qc.ca)

Site Web : [www.crecotenord.qc.ca](http://www.crecotenord.qc.ca)





## Table des matières

Mot du président	4
Mot du directeur général	6
Salut à deux amis de la Côte-Nord	8
<b>LES FAITS SAILLANTS</b>	
Plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale (PARSIS)	10
Une mobilisation qui prend de l'ampleur	11
Deuxième édition du Rendez-vous régional de la grande entreprise	12
Tenue du premier Forum des élus de la Côte-Nord	14
Fonds régional pour l'entrepreneuriat collectif (FREC)	14
Une coalition pour le gaz naturel sur la Côte-Nord	15
Nouvelle entente concernant les négociations territoriales	16
Prolongation du Programme pour les arts et les lettres de la Côte-Nord	17
3R : Renouveau d'une entente à succès	18
Érosion des berges	20
Pour une meilleure équité dans l'accès aux études supérieures	20
Nolisement d'autocars et transport collectif	21
Vers une destination touristique Côte-Nord	21
Un soutien à l'émergence de projets de services de garde	22
Côte-Nord Économique	23
<b>LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE</b>	
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)	24
Les Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)	26
La Table régionale sur les aires protégées amorce ses travaux	27
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II (PMVRMF)	28
<b>LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR)</b>	
Résultats financiers du FDR	30
Suivi des fonds et des ententes spécifiques	33
<b>LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CÔTE-NORD</b>	
Mandats	34
Mission	34
Vision	35
Calendrier des rencontres du conseil d'administration 2012-2013	35
Membres du conseil d'administration au 31 mars 2013	36
Personnel de la Conférence au 31 mars 2013	37

# Mot du président



C'est avec grand plaisir que nous vous présentons le rapport annuel de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord pour la période s'étant terminée le 31 mars 2013, occasion idéale pour jeter un bref regard sur les réalisations et grands moments de la dernière année. Exercice récurrent à chaque année, le présent rapport revêt toutefois, pour moi, un caractère particulier puisque c'est le dernier que je signerai à titre de président de la Conférence. Dans ce contexte, le fait de revoir le travail accompli est d'autant plus une grande source de fierté.

L'année 2012-2013 aura notamment été marquée par un changement de garde du côté du gouvernement du Québec. Les élections de septembre 2012 ont, en effet, donné lieu au premier changement de gouvernement depuis la création des conférences régionales des élus en 2004. Les députés déjà en fonction sur la Côte-Nord ont, quant à eux, tous deux été réélus, mais surtout, ils ont hérité de fonctions additionnelles alors que leur parti se retrouvait

au pouvoir. Dans ce contexte de changement, la Conférence s'est assurée de bien établir le contact et d'informer les députés nord-côtiers de même que M. Alexandre Cloutier, qui fut brièvement ministre responsable de la région de la Côte-Nord, sur les enjeux et défis de la région. Je réitère mes félicitations aux élus nord-côtiers et je les remercie pour leur collaboration au cours des dernières années, peu importe de quel côté de l'Assemblée nationale ils œuvraient.

Au chapitre économique, après l'effervescence liée au développement au nord du 49<sup>e</sup> parallèle, l'année 2012-2013 aura été marquée par un certain ralentissement du rythme des projets et des annonces. Néanmoins, l'épisode de forte croissance a permis de voir à quel point il est difficile pour les municipalités, notamment les plus petites, de s'adapter pour accueillir les projets de façon harmonieuse. La Conférence a donc poursuivi, en 2012-2013, son travail pour favoriser un meilleur soutien aux communautés qui accueillent de grands projets, notamment en ce qui a trait au logement et aux infrastructures.

Au chapitre des ressources naturelles, les CRÉ de la Côte-Nord, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James ont demandé conjointement au gouvernement du Québec des outils pour assurer la pérennité de leurs régions en proposant notamment la mise en place de fonds de diversification, dont les effets se feraient sentir même lorsque l'exploitation minière actuelle sera terminée. La Côte-Nord avait déjà émis l'idée d'un fonds basé sur la valeur des grands projets afin de diversifier son économie et assurer le développement durable de ses collectivités.

Par ailleurs, la lecture du présent rapport permettra de mesurer l'ampleur et l'étendue des actions menées par la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord cette dernière année. La tenue de la deuxième édition du Rendez-vous régional de la grande entreprise, le lancement du Plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale, le premier Forum des élus de la Côte-Nord, la Coalition pour le gaz naturel sur la Côte-Nord et le renouvellement de l'Entente 3R ne sont que quelques exemples des initiatives qui continueront de contribuer au développement de la région.

L'année 2012-2013 aura aussi été tristement marquée par le départ de mon prédécesseur à la présidence de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord. En effet, M. Georges-Henri Gagné, qui fut président de la Conférence de 2006 à 2009, s'est éteint le 21 mai 2012 à l'âge de 64 ans. Il a toujours été un grand promoteur de la fierté régionale et de l'unité de l'ensemble des intervenants, entre autres, pour établir un rapport de force avec le gouvernement. Son œuvre continuera d'inspirer les leaders de la région pour encore longtemps.

Les réalisations dont le présent rapport fait état sont le résultat du travail et de l'implication de l'ensemble des membres du conseil d'administration. Je les remercie de leur confiance et de leur soutien pour cette dernière année, mais aussi, de façon générale, pour chacune des quatre années durant lesquelles j'ai occupé la présidence. Ce fut un honneur pour moi de présider une organisation aussi prestigieuse et dont la notoriété ne cesse de s'étendre dans le milieu nord-côtier.

J'ai aussi pu constater, à travers ces années, à quel point le président peut compter sur des professionnel(le)s dévoués et compétents. L'équipe de la permanence a su faciliter mon travail et celui du conseil d'administration en préparant et en présentant les dossiers de façon exemplaire, avec grande efficacité. Une pensée particulière pour Patrick Hamelin, directeur général, et Patric Frigon, conseiller aux affaires publiques, qui sont amenés à accompagner, conseiller et épauler la présidence au quotidien. À toute cette équipe, au nom du conseil d'administration, j'adresse mes plus sincères remerciements.

*Le président,*



Julien Boudreau

# Mot du directeur général



L'année 2012-2013, notamment teintée par un changement de gouvernement, aura été bien remplie pour la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord qui a, une fois de plus, relevé avec succès de nombreux défis.

La seconde édition du Rendez-vous régional de la grande entreprise, à Sept-Îles en avril 2012, a réuni plus de 80 leaders industriels, élu(e)s et représentant(e)s d'organisations de développement économique. Cette activité s'inscrit dans le cœur de l'action de la Conférence en ce qui a trait à la concertation des acteurs. En effet, l'établissement d'un dialogue et d'une compréhension des réalités propres à chacun est définitivement de nature à favoriser un développement harmonieux et concerté de la région.

Le Forum des élus de la Côte-Nord, qui réunissait plus d'une soixantaine d'élu(e)s nord-côtiers, a également permis de confirmer l'importance de rassembler les acteurs d'un milieu pour favoriser l'émergence de dynamiques et

d'idées afin d'améliorer les façons de faire dans la région. Le besoin de mieux communiquer et de mettre en commun les expériences vécues a, dans ce cas, été clairement identifié et fera l'objet de travaux à la Conférence, entre autres, dans le cadre de la prochaine planification quinquennale de la Côte-Nord.

Dans la même lignée, que ce soit dans le secteur du transport, des femmes, des aînés ou des ressources naturelles, je suis fier de constater que l'action de la Conférence en matière de concertation des partenaires demeure un vecteur de développement important et indispensable pour la région.

Ce travail se réalise par un engagement des membres du conseil d'administration qui réussissent à se sortir de leurs fonctions et à incarner une vision régionale du développement nord-côtier. En ce sens, les rencontres du conseil d'administration sont des moments privilégiés, témoins de toute la volonté et la détermination des décideurs pour le développement de la région.

Je suis également heureux de constater qu'année après année, l'équipe de la permanence relève avec brio le défi d'animer et d'alimenter le travail des différentes tables et commissions sectorielles régionales. Ce travail sur le terrain, toujours loin des caméras, mais directement auprès des acteurs concernés, est impératif et représente la meilleure façon de s'assurer que ces instances jouent efficacement leur rôle.

Il importe, par ailleurs, de mentionner que le gouvernement du Québec, suite au dépôt du budget à l'automne 2012, a imposé une réduction importante du Fonds de développement

régional qui sert à l'opération des conférences régionales des élus. Pour la Côte-Nord, la réduction s'est avérée de l'ordre de 16 % du budget initial. Suite à des discussions au conseil d'administration, des efforts de réduction des dépenses seront faits, notamment dans le volet de l'administration, de la promotion et par le non-remplacement de départs au chapitre du personnel. Ces efforts permettront d'absorber la baisse anticipée en tentant de minimiser les effets sur l'action de la Conférence en faveur du développement de la Côte-Nord.

La prochaine année sera marquée par deux évènements très différents, mais qui auront un impact important sur les travaux de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord. Tout d'abord, en novembre prochain, les élections municipales entraîneront des changements majeurs au sein du conseil d'administration en raison, notamment, des intentions déjà annoncées de certains membres qui ne solliciteront pas de nouveau mandat, à commencer par l'actuel président. Il appartiendra alors à la permanence de bien préparer et soutenir les nouveaux membres afin de faciliter leur intégration.

Ensuite, ces changements interviendront alors que les travaux d'élaboration du Plan de développement de la Côte-Nord 2014-2019, autre élément marquant à prévoir pour la prochaine année, s'accéléreront. Une série de rencontres sectorielles suivront la tenue d'un premier forum de lancement, le tout en vue d'une adoption du prochain plan de développement au printemps 2014. Tout en prenant soin de ne pas négliger les autres tâches et mandats qui lui sont dévolus, il est

clair que l'équipe de la permanence sera grandement sollicitée pour la concrétisation de cette importante démarche. La collaboration des nombreux partenaires de la Conférence, que ce soit les centres locaux de développement, les municipalités régionales de comté, les associations touristiques régionales et autres organisations de développement, sera également un facteur déterminant du succès de cette entreprise.

*Le directeur général,*



Patrick Hamelin

# Georges-Henri Gagné



L'ancien président de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord

L'année 2012 aura été marquée par le départ d'un grand ami et développeur de la Côte-Nord, M. Georges-Henri Gagné, qui fut notamment président de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord de 2006 à 2009. Il s'est éteint le 21 mai 2012 à l'âge de 64 ans.

Son implication au service de la région fut impressionnante. Outre son passage à la CRÉ, il a notamment été maire et conseiller de Ragueneau pendant plus de trente ans ainsi que préfet de la MRC de Manicouagan pendant plus de deux décennies.

Monsieur Gagné a toujours été un grand promoteur de la fierté régionale et de l'unité de l'ensemble des intervenants, entre autres, pour établir un rapport de force avec le gouvernement. À ce titre, il fut certainement un précurseur du discours actuel sur les retombées de la mise en valeur des ressources naturelles nord-côtières.

# Salut à deux ami

Sous sa gouverne, la volonté de prise en charge de plus grandes responsabilités dans la gestion des ressources naturelles a notamment pris beaucoup d'ampleur et visait à frapper l'imagination à la fois des intervenants régionaux et du gouvernement du Québec.

Pour souligner son passage à la présidence, il a été convenu par le conseil d'administration, avec l'accord de la famille de M. Gagné, que la salle de réunions du siège social de la Conférence soit nommée « salle Georges-Henri-Gagné ».

## Gaston Tremblay



L'ex-maire de Forestville

Un autre Nord-Côtier engagé s'est éteint à Forestville, en mars 2013. Homme passionné, dévoué et coloré, M. Gaston Tremblay a été maire de Forestville de 1995 à 2009. Ardent défenseur des intérêts de la région, il s'est notamment distingué dans ses efforts de diversification de l'industrie forestière.

Monsieur Tremblay fut membre du conseil d'administration du Conseil régional de développement de la Côte-Nord et a fait partie du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus, dès la mise en place de l'organisme en 2004 jusqu'à son départ de la vie politique en 2009. Sa fougue et son franc-parler en ont fait un collègue apprécié des membres du conseil d'administration qui l'ont côtoyé.

# LES FAITS SAILLANTS

## Plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale (PARSIS)

Le Plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale devient, en 2012, un moyen privilégié pour les acteurs locaux, territoriaux et régionaux de mieux travailler ensemble sur la question de la solidarité et de l'inclusion sociale de la Côte-Nord ainsi qu'une opportunité pour une nouvelle mobilisation.

Or, en mai, la Conférence lance le Fonds régional pour la solidarité et l'inclusion sociale qui se veut un levier vers la réalisation d'initiatives structurantes agissant sur les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et renforçant la capacité d'agir des personnes et des collectivités dévitalisées afin de prévenir les situations de pauvreté et d'exclusion sociale. Un montant de 1 706 514 \$ contribue à supporter les initiatives locales et territoriales (volet 1) tandis qu'une somme de 225 000 \$ est réservée pour des initiatives à l'échelle régionale (volet 2).

Par ailleurs, afin de faciliter la mobilisation et la coordination des efforts pour la solidarité et l'inclusion sociale, 800 000 \$ sont consacrés au renforcement de la mobilisation locale et territoriale dans chacune des MRC de la région. Le Comité RAP Côte-Nord et le Forum jeunesse Côte-Nord contribuent pour un montant additionnel de 60 000 \$ chacun, portant le total à 920 000 \$.

De plus, une somme de 75 000 \$ est prévue pour la réalisation d'activités de réseautage, de formation, de concertation, de recherche et de communication liées à la mise en œuvre du PARSIS. Cette somme permet aussi de couvrir les frais de déplacement des organismes locaux et territoriaux interpellés par les activités du PARSIS.

Enfin, une enveloppe de 350 000 \$ est réservée pour la coordination de la mise en œuvre du PARSIS. Cette somme permet notamment l'embauche de ressources pour assurer la coordination et le suivi du PARSIS.



## Une mobilisation qui prend de l'ampleur

Au chapitre de la mobilisation, cinq ententes de partenariat ont été conclues entre la Conférence régionale des élus et des organisations territoriales de la Haute-Côte-Nord, de Manicouagan, de Sept-Rivières (Sept-Îles), de Minganie et du Golfe-du-Saint-Laurent. Des démarches sont en cours pour identifier des organisations dans la MRC de Caniapiscau de même que dans le secteur de Port-Cartier afin de conclure une entente de partenariat qui permettra, entre autres, l'embauche d'une personne responsable de la mobilisation dans ces deux territoires.

En collaboration avec leurs partenaires, les responsables de la mobilisation mettent en place les mécanismes favorisant la concertation et la mobilisation des intervenants concernés par la problématique de la pauvreté et de l'exclusion sociale au sein de leur propre territoire ou MRC et élaborent un plan d'action pour la solidarité et l'inclusion sociale.

Pour plus d'information sur le Fonds destiné à soutenir diverses initiatives locales et territoriales, il est possible de contacter la personne responsable de la mobilisation du secteur ou territoire concerné par les projets :

Territoire	Organisation	Contact	Téléphone
Haute-Côte-Nord	CLD Haute-Côte-Nord	Hélène Simard	418 233-3230, poste 238
Manicouagan	ID Manicouagan	Nathalie Lagacé	418 296-2593, poste 240
Sept-Rivières (Sept-Îles)	Actions pauvreté Sept-Îles	Joanie Gaudreault	418 961-2533, poste 232
Minganie	MRC de Minganie	Sylvie Angel	418 538-2732, poste 214
Golfe-du-Saint-Laurent	CLD Basse-Côte-Nord	Josée Smith	418 461-2652

En ce qui a trait aux initiatives régionales ou pour toute autre question concernant le PARSIS, il est suggéré de contacter la conseillère en développement régional à la CRÉ.

Ces initiatives sont mises en place dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale, signée entre le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, qui dispose d'une enveloppe totale de 3 276 514 \$ jusqu'au 31 mars 2015. De cette enveloppe, une somme de 2 656 514 \$ a été accordée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, par le biais du Fonds québécois d'initiatives sociales, et un montant de 500 000 \$ provient du Fonds de développement régional, confié à la CRÉ par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

## Deuxième édition du Rendez-vous régional de la grande entreprise

La seconde édition du Rendez-vous régional de la grande entreprise a réuni, à Sept-Îles, les 12 et 13 avril 2012, plus de 80 leaders industriels, élu(e)s et représentant(e)s d'organisations de développement économique.

L'exercice, qui visait à donner l'occasion à la grande entreprise nord-côtière de présenter ses activités et projets ainsi qu'à échanger sur les enjeux pouvant influencer leur mise en œuvre, a permis de dégager certains constats généraux, notamment quant à l'importance d'avoir une vision concertée et une cohésion régionale dans les actions en soutien au développement de la Côte-Nord. Le besoin de maintenir les efforts pour assurer la pérennité des retombées sociales et économiques des grands projets a aussi été souligné comme un enjeu important.

Du côté des entreprises participantes, on retrouvait des représentant(e)s d'Hydro-Québec, de Labrador Iron Mines, de Rio Tinto IOC et Rio Tinto Fer et Titane, de Cliffs Est-du-Canada, d'ArcelorMittal, de Boisaco, de Produits forestiers Résolu, d'Aluminerie Alouette et d'Alcoa, du ministère des Transports de même que de Gaz Métro.



Les représentants socioéconomiques ont pu entendre les dirigeants des grandes entreprises de la région présenter leurs projets et leurs enjeux.







Plus d'une soixantaine d'élus(e)s de la région ont assisté aux différentes présentations lors du Forum des élus de la Côte-Nord 2012.

## Tenue du premier Forum des élus de la Côte-Nord

Le premier Forum des élus de la Côte-Nord s'est tenu à Baie-Comeau les 6 et 7 juin 2012, réunissant plus d'une soixantaine d'élus(e)s nord-côtiers. La participation de l'ensemble des MRC et de la presque totalité des municipalités et commissions scolaires de la Côte-Nord a contribué au succès de l'activité. L'objectif était notamment de créer une tribune régionale propice à l'échange d'information entre les élu(e)s nord-côtiers, qui assument des responsabilités de plus en plus importantes et prennent régulièrement des décisions dont la portée dépasse le palier local, territorial ou régional.

Parmi les sujets abordés, l'amélioration des canaux de communication, la solidarité régionale et le soutien entre élu(e)s ont particulièrement été soulevés. En ce sens, les conférences prononcées par le maire de Lebel-sur-Quévillon et président de la CRÉ de la Baie-James, M. Gérald Lemoyne, et l'ancien maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, ont enrichi les discussions et ont permis de poser un regard externe sur les réalités des élu(e)s de la région et sur les moyens pour améliorer l'efficacité de leurs actions.

Des ateliers thématiques sur le tourisme, la démographie, les aînés et l'Unité permanente anticorruption ont donné lieu à des discussions animées alors que la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires ainsi que le financement des activités de collecte et de tri ont fait l'objet de présentations en plénière.

L'activité s'est conclue avec l'expression d'une volonté de répéter l'activité et de maintenir des liens de communication entre les élu(e)s de la région. Une prochaine édition pourrait se tenir suite aux élections municipales de novembre 2013 qui impliquent l'arrivée de nouveaux élu(e)s municipaux et scolaires.

## Fonds régional pour l'entrepreneuriat collectif (FREC)

Dans le cadre de l'Entente spécifique sur le soutien et le développement de l'économie sociale sur la Côte-Nord, ratifiée en 2012 pour cinq ans, différents projets ont été soutenus en 2012-2013 via le FREC :

Promoteur	Projet	Montant accordé
Coopérative de solidarité agroforestière de Minganie	« Le Grenier boréal »	10 000 \$
Corporation de développement de l'île aux Perroquets	Mise au point de projet : réhabilitation de la station de phare de l'île	12 500 \$
Les Douces heures de l'âge	Les Douces heures de l'âge (démarrage)	13 000 \$
Corporation de développement local de Rivière-au-Tonnerre	Liaison maritime Rivière-au-Tonnerre/ Anticosti	25 000 \$

Le FREC a pour impératif d'agir en complémentarité des mesures et programmes déjà existants et en collaboration avec les acteurs socioéconomiques régionaux. Son rôle consiste à aider les promoteurs collectifs à mettre au point leurs projets et à expérimenter ou développer de nouveaux créneaux. Le FREC dispose d'une enveloppe globale de 250 000 \$ pour cinq ans et peut contribuer jusqu'à concurrence de 25 000 \$ par projet.

## Une coalition pour le gaz naturel sur la Côte-Nord

Considérant l'importance des enjeux pour la région, notamment en termes de transformation, de diversification et d'amélioration du bilan environnemental, plusieurs leaders socioéconomiques et politiques — avec, en tête, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord et les villes de Baie-Comeau, de Port-Cartier et de Sept-Îles — ont lancé une coalition ayant comme mission de favoriser la réalisation du projet. La Coalition pour le gaz naturel s'est donné un plan d'action pour sensibiliser les différents intervenants et décideurs gouvernementaux de même que la population à l'importance de desservir la Côte-Nord.

Le président de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, M. Julien Boudreau, la mairesse de Port-Cartier, Mme Laurence Méthot, la mairesse de Baie-Comeau, Mme Christine Brisson, de même que le maire de Sept-Îles, M. Serge Lévesque, agissent comme porte-paroles de la Coalition.

Différentes actions et communications ont été réalisées. Les membres ont également rencontré des représentants gouvernementaux de même que la ministre des Ressources naturelles, Mme Martine Ouellet, afin de les

sensibiliser aux enjeux associés à la desserte de la Côte-Nord, seule grande région industrielle du Québec à ne pas pouvoir profiter de cette source d'énergie pour soutenir son développement.

## LE GAZ NATUREL SUR LA CÔTE-NORD

POUR ALIMENTER NOS AMBITIONS!

Par ailleurs, la décision annoncée par Gaz Métro, en mars, de reporter les travaux visant le prolongement du gazoduc du Saguenay jusqu'à Sept-Îles est loin de signifier la fin du projet. Au contraire, paradoxalement, les raisons avancées par Gaz Métro pour expliquer le report mettent en lumière toute la pertinence de doter la région de leviers pour favoriser la transformation de ses ressources et la diversification de son économie. Les échanges se poursuivront donc entre le gouvernement, Gaz Métro et les membres de la Coalition pour favoriser la desserte de la Côte-Nord en gaz naturel.

## Nouvelle entente concernant les négociations territoriales

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord et le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) ont conclu, par le passé, deux ententes spécifiques prévoyant la mise en place d'un mécanisme de consultation des populations régionales dans le cadre des négociations avec les Innus. Or, les négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada et les Premières Nations innues ne sont pas finalisées et les enjeux qui s'y rattachent ont une grande importance pour le développement du territoire nord-côtier. C'est pourquoi la CRÉ et le SAA ont convenu de signer une nouvelle entente pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 mars 2015. Le SAA consent à cette fin une somme de 276 000 \$ alors que la Conférence contribue pour 41 400 \$.

Les négociations territoriales découlant de la signature de l'Entente de principe d'ordre général (EPOG) 2004 se sont également poursuivies entre le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec et les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutashkuan. L'année a été marquée, au tout début, par le décès du représentant des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean/Côte-Nord, M. Georges-Henri Gagné. L'équipe de représentation des régions a apporté un support constant aux MRC de La Haute-Côte-Nord et de Minganie dans l'évolution de la négociation territoriale afin que les préoccupations du milieu non autochtone soient prises en compte.





## **Prolongation du Programme pour les arts et les lettres de la Côte-Nord**

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord ont convenu, en novembre 2012, de la prolongation de l'Entente portant sur le renforcement de la pratique artistique et la valorisation d'une relève artistique professionnelle pour la région de la Côte-Nord 2009-2012, conclue en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord.

Cette prolongation, à laquelle la CRÉ et le CALQ ont contribué pour 40 000 \$ chacun, a permis de lancer le Programme pour les arts et les lettres de la Côte-Nord 2012-2013 qui visait à encourager et soutenir le développement de la pratique artistique professionnelle sur la Côte-Nord. Doté d'une enveloppe de 80 000 \$, le Programme comportait deux volets s'adressant aux artistes et aux écrivains professionnels, individuellement ou en collectif (volet 1), de même qu'aux organismes artistiques professionnels (volet 2) de la Côte-Nord. Un appel de projets a été lancé et les résultats seront connus au printemps 2013.

### 3R : Renouveau d'une entente à succès

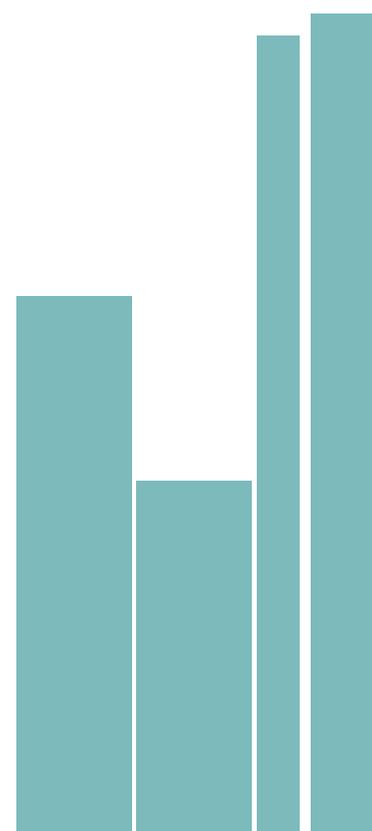
Après une expérience plus que positive avec la première Entente et à la lumière des besoins de plus en plus criants, notamment en matière de démographie et de main-d'œuvre, la Conférence, le Forum jeunesse Côte-Nord et Emploi-Québec ont convenu de renouveler l'Entente régionale portant sur le Retour des jeunes dans la région, sur le Renforcement de l'identité régionale et sur le Rayonnement de la Côte-Nord (3R) avec un investissement de près d'un million de dollars pour les trois prochaines années. Cette entente permettra la poursuite des actions visant à favoriser le retour des jeunes en région en plus de renforcer l'identité régionale ainsi que le sentiment d'appartenance afin de mobiliser la population autour des enjeux relatifs au développement de la Côte-Nord. La participation de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord s'établit à 550 000 \$.

La fierté régionale prendra une grande place dans le prochain plan d'action de 3R, notamment avec le Côte-Nord Magazine qui vise à donner aux Nord-Côtiers et aux Nord-Côtières des exemples de réussites. D'autres outils permettront de célébrer les avantages de vivre et de travailler sur la Côte-Nord et de les diffuser aux chercheur(euse)s d'emplois d'ici et d'ailleurs.

Rappelons qu'en 2008, en collaboration avec le Forum jeunesse Côte-Nord, Emploi-Québec et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord lançait la première Entente 3R et la campagne *Trouvez votre espace*. Les actions réalisées ont permis de développer des outils de grande qualité, adaptés aux activités de recrutement partout au Québec et aux besoins des entreprises. Ces outils de recrutement profiteront d'une refonte complète pour prendre en compte les constats issus du sondage effectué en 2012 sur les intentions des Québécois et Québécoises de venir travailler en Côte-Nord.



De gauche à droite : Mme Micheline Huard, responsable de la mise en valeur et du rayonnement de la Côte-Nord, Mme Mélanie Talbot, Mme Ève Lecavalier, Mme Adèle Lavoie-Larouche de même que M. Guy Bouchard, agents de migration Place aux jeunes Desjardins, au kiosque Côte-Nord lors de la Semaine des régions à l'Université Laval.





À ce jour, la région a participé à plus d'une cinquantaine de salons de l'emploi, salons plein air et tournées de recrutement dans les collèges et les universités. La signature *Côte-Nord - Trouvez votre espace* et le portail Internet du même nom (plus de 200 000 visites), tout comme le Côte-Nord Magazine publié chaque année depuis 2009 (60 000 copies) sont des exemples de réalisations dans le cadre de la première entente.

L'initiative a aussi favorisé la mobilisation de plusieurs organisations régionales et d'entreprises sensibles aux problématiques liées à la main-d'œuvre et à l'image de la région. Les carrefours jeunesse-emploi, les centres locaux de développement et les associations touristiques régionales de Duplessis et Manicouagan de même que plusieurs compagnies minières ont notamment contribué au succès des activités et à la promotion de la Côte-Nord à travers le Québec.

Principales actions 2012-2013 dans le cadre de l'Entente 3R :

- plan d'identification Côte-Nord pour faire de Tadoussac un tremplin dans la promotion de l'ensemble de la Côte-Nord;
- appui au recrutement au Congrès des Mines, Salon Emploi et Formation de Montréal, Carrefour emploi de l'Université Laval, Journée carrières de l'UQAC, Semaine des régions PAJ à Québec et mini-tournée CFP et cégeps, participation au recrutement virtuel dans Sept-Rivières avec Clic ton emploi, Salon de la Minganie;
- Facebook *Trouvez votre espace* mis en ligne le 2 décembre 2012;
- refonte du format et de la présentation du Côte-Nord Magazine;
- mise en place d'un comité éditorial régional;
- affichage de plus de 200 postes et une fréquentation de la section *Travaillez* par plus de 20 000 visiteur(euse)s;
- distribution aux chercheurs d'emploi et aux employeurs d'environ 1 500 trousse, signets et magazines;
- présentation du sondage sur la perception de la région et sur les intentions de venir y travailler auprès de 87 employeurs.

## Érosion des berges

Les problèmes engendrés par l'érosion des berges et la gestion des zones à risques côtiers sont l'objet de préoccupations majeures pour nombre de citoyen(ne)s, de municipalités et de communautés autochtones de la Côte-Nord depuis plusieurs décennies. Près de 60 % du littoral de la Côte-Nord est constitué de zones sensibles. Quelque 62 % des agglomérations des 33 municipalités, des six MRC et des neuf nations autochtones qui s'y trouvent sont établies près du fleuve et du golfe Saint-Laurent.

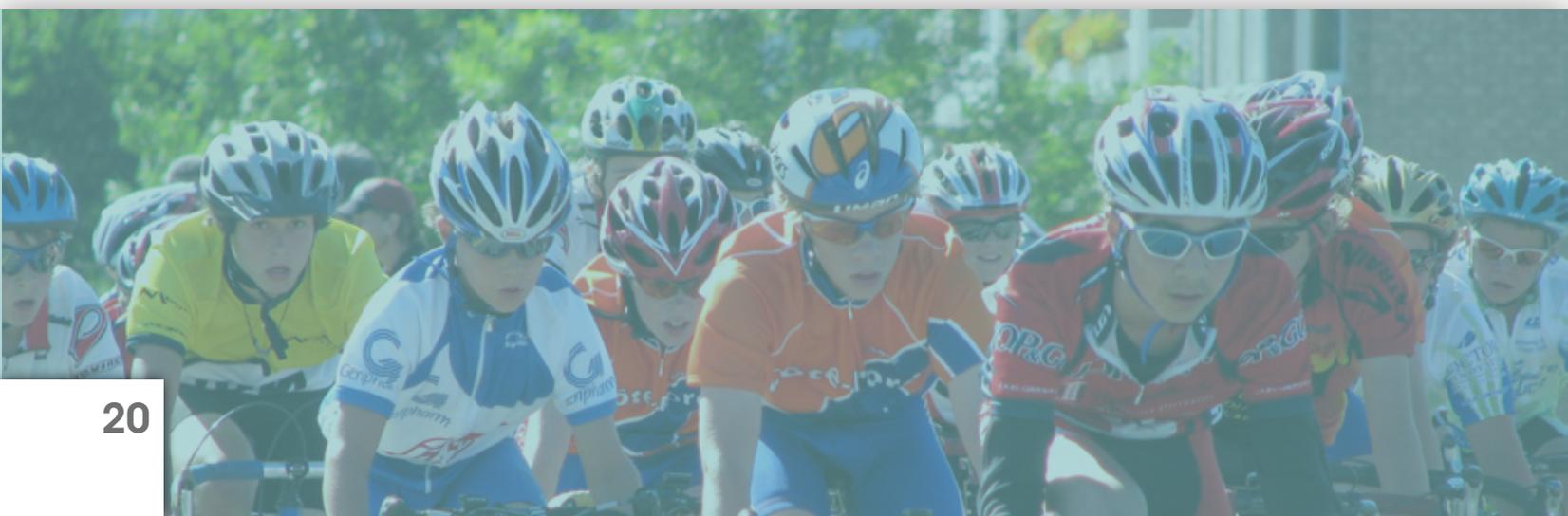
Afin de soutenir les municipalités touchées, le gouvernement du Québec annonçait en 2006 la mise en place, pour cinq ans, d'un fonds de 55 M\$ pour la production de cadres de prévention des risques naturels par les milieux municipaux et régionaux. Le non-renouvellement, au printemps 2011, des crédits alloués au programme a provoqué l'arrêt des rencontres du comité de coordination régional qui y était associé.

C'est pourquoi la Conférence a décidé de mobiliser les principaux intervenants politiques de la région et de réaliser un état de situation précis. Cette enquête a permis de confirmer à nouveau l'ampleur des besoins et la difficulté des ministères à assurer un leadership auprès des municipalités touchées et de préparer des recommandations à faire au gouvernement du Québec, notamment quant à la reconduction du programme d'aide gouvernementale pour l'établissement des cadres de prévention pour les zones à risques et l'amélioration de l'efficacité de l'intervention gouvernementale dans ce dossier.

## Pour une meilleure équité dans l'accès aux études supérieures

En collaboration avec la Table d'éducation interordres de la Côte-Nord, l'Association des commissions scolaires de la Côte-Nord et le Forum jeunesse Côte-Nord, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord a présenté un avis militant pour plus d'équité en matière d'accessibilité aux études supérieures dans le cadre de l'atelier de travail sur l'accessibilité et la participation aux études supérieures, organisé par le gouvernement du Québec, en préparation du Sommet sur l'éducation postsecondaire de 2013.

Sur la Côte-Nord, les problématiques liées au départ précoce des jeunes nord-côtiers du domicile familial afin de compléter un cheminement de niveaux secondaire, collégial ou universitaire sont bien connues et représentent un réel obstacle pour plusieurs familles. Parmi les recommandations, on retrouve la mise en place de mesures fiscales reflétant davantage les frais encourus pour accéder à un lieu de formation, l'adaptation du calcul des dépenses admises pour les études, une mesure financière pour les étudiants et étudiantes qui quittent par obligation leur domicile dès le premier cycle du secondaire, une mesure favorisant une meilleure offre de formation de niveaux secondaire, professionnel, technique ou universitaire et le parachèvement des infrastructures de communication nord-côtières afin de favoriser la formation à distance et la rendre accessible à l'ensemble des localités.



## Nolisement d'autocars et transport collectif

En 2011-2012, la Conférence réalisait le portrait des besoins des Nord-Côtier(ère)s en nolisement d'autocars de même que des scénarios de mise en œuvre pour l'implantation de ce service. En 2012, une seconde étape a été franchie avec l'élaboration d'une offre de service, d'une évaluation financière et de plans d'action pour chacune des MRC concernées. C'est la société Gestrans qui, suite à un appel de soumissions public, a reçu le mandat de réaliser le plan de transport régional et le plan de transport pour chacun des territoires de MRC de la Côte-Nord. Les prochaines étapes, si l'ensemble des MRC concernées souhaite aller de l'avant, seront l'adoption du plan en 2013-2014, suivie de la mise en place du service.

## Vers une destination touristique Côte-Nord

Devant les défis auxquels la région fait face en termes de développement touristique, les acteurs ont convenu que le moment était venu de travailler ensemble à une stratégie concertée de promotion et de développement de la Côte-Nord. Par cette nouvelle approche, les partenaires, soit Tourisme Côte-Nord Duplessis, Tourisme Côte-Nord Manicouagan et la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, souhaitent développer ensemble une marque touristique Côte-Nord et contribuer à propulser la région parmi les destinations de calibre international.

Une vision commune et un plan stratégique sont notamment en élaboration et seront présentés lors d'un forum des intervenants de l'industrie touristique qui se tiendra en mai 2013.



La démarche Destination Côte-Nord s'appuie sur des travaux récents qui ont notamment favorisé l'ouverture et la remise en question des pratiques dans le développement de l'industrie touristique, à l'échelle du Québec et de la Côte-Nord, comme le diagnostic réalisé par le Centre Mondial d'Excellence des Destinations (CED) sur l'ensemble du territoire nord-côtier, le Plan de développement de l'industrie touristique (2012-2020) et la Stratégie touristique québécoise au nord du 49<sup>e</sup> parallèle.

Afin de soutenir les efforts de développement et de structuration de l'offre et d'amorcer la mise en œuvre des recommandations du CED, la Conférence a réservé, en 2012-2013, une enveloppe de 75 000 \$ pour Tourisme Côte-Nord Duplessis et Tourisme Côte-Nord Manicouagan.

Afin d'éviter que ces scénarios se reproduisent dans le cadre des appels de projets en cours et à venir, la Conférence a décidé de fournir aux CPE et aux éventuels autres promoteurs de la Côte-Nord une aide financière d'appoint, ponctuelle et non récurrente permettant de faciliter la mise au point de projets relatifs à une demande de places subventionnées en services de garde éducatifs à l'enfance. L'aide, au montant maximal de 10 000 \$, peut être utilisée pour développer les aspects pédagogiques, techniques et financiers des projets. Un appel a été lancé à l'ensemble des organismes susceptibles d'être intéressés à déposer des projets dans le cadre des appels gouvernementaux. Les résultats seront connus au printemps 2013.

## Un soutien à l'émergence de projets de services de garde

Le ministère de la Famille a annoncé, pour 2013, un appel de projets visant la création de 15 000 nouvelles places à contribution réduite (7 \$) à l'échelle du Québec. Cet appel s'ajoute aux 200 places à contribution réduite réservées aux communautés des territoires situés au-delà du 49<sup>e</sup> parallèle. Or, il a été observé que plusieurs obstacles nuisent au développement de projets dans la région.

En effet, en dépit de grands besoins exprimés à l'échelle régionale, le nombre de projets nord-côtiers déposés et retenus s'est révélé nettement insuffisant pour combler les déficits de places observés, ce constat étant particulièrement vrai à Sept-Îles et à Fermont.

## Côte-Nord Économique

Lancée en 2011-2012, Côte-Nord Économique a poursuivi ses travaux de coordination de l'action régionale afin de promouvoir et de soutenir le développement économique sur la Côte-Nord. En plus de la Conférence, Côte-Nord Économique regroupe les centres locaux de développement de la Côte-Nord, la Corporation de développement économique de Port-Cartier, Développement économique Sept-Îles ainsi qu'Innovation et développement Manicouagan.

Les objectifs de cette table de concertation sont de tirer profit de l'effervescence économique et du développement nordique, de renforcer la structure de concertation existante entre la CRÉ, les centres locaux de développement et les corporations de développement économique de Port-Cartier et de Sept-Îles afin de lui attribuer un caractère plus formel, et de doter la région d'un mécanisme visant la maximisation des retombées économiques et le traitement de problématiques régionales.

Parmi les dossiers traités en 2012-2013, notons la définition d'une stratégie de développement économique régionale, la mise en œuvre du projet de communautés entrepreneuriales, l'élaboration d'une stratégie de développement touristique en collaboration avec les deux associations touristiques régionales et différents partenaires touristiques régionaux, l'arrimage local des services régionaux de deuxième ligne et la participation aux travaux en lien avec la promotion de la région (entente 3R et immigration).

# LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE

## Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)

Le gouvernement a choisi d'associer davantage les acteurs régionaux à la mise en valeur des ressources naturelles et du territoire. La mise sur pied de commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire et le mandat d'élaborer des plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) traduisent cette volonté gouvernementale.

Dans la région, la CRRNT a poursuivi ses travaux, notamment dans la mise en œuvre du PRDIRT, travaux réalisés dans le cadre du Programme de l'approche intégrée et régionalisée (PAIR) du ministère des Ressources naturelles. Les membres, sous la présidence de M. Serge Lévesque, se sont réunis à sept reprises durant l'année. En plus des activités liées à l'élaboration des plans d'action de l'entente de mise en œuvre du PRDIRT et à leur suivi, plusieurs

autres sujets en rapport avec la gestion des ressources naturelles en région ont été abordés et une dizaine de recommandations ont été adressées à la Conférence.

Plusieurs projets ont été soutenus en 2012-2013 grâce à ce programme, notamment suite à un appel de projets lancé en octobre 2012 auprès des parties prenantes de l'élaboration du PRDIRT et de son plan d'action. Au total, plus de 570 000 \$ ont été accordés à des projets en lien avec les objectifs inscrits au plan de mise en œuvre du PRDIRT.

En plus du président, la CRRNT est formée de commissaires nommés par le conseil d'administration de la Conférence. Les commissaires sont issus des cinq champs d'intervention de la CRRNT (forêt, mines, énergie, territoire et faune) et proviennent de tous les territoires de MRC de même que des Premières Nations innues et naskapie.

## Entente PAIR – Engagement 2012-2013

Promoteur	Projet	Aide accordée
Corpex	Support de la mise en marché des produits du bois en assurant la mise à jour et la bonification du répertoire	10 500 \$
Corpex	Service de répondant de première ligne régional	16 000 \$
Association forestière Côte-Nord	Financement 2012-2013	25 000 \$
Club agro-environnemental de la Côte-Nord	Cartographie des potentiels petits fruits avec géoréférencement – Manicouagan et Minganie	18 000 \$
CITEC	Caractérisation de la rivière Olomane	70 000 \$
Addenda CITEC	Caractérisation de la rivière Olomane	10 000 \$
Axor	Portrait passé et actuel secteur minier pour le secteur de l'exploration et la mise en valeur du secteur minier sur la Côte-Nord, d'un comparatif avec d'autres régions minières du Québec ainsi que d'une proposition de stratégie de mise à niveau et/ou de déploiement des investissements dans le domaine minier sur la Côte-Nord	24 992 \$
Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord	Réalisation d'un portrait énergétique régional permettant l'amélioration des connaissances en matière de production, de consommation et de potentiels énergétiques pour la Côte-Nord	15 000 \$
FPIInnovations	Support technique – projet filière fibre boréale	14 947 \$
CITEC	Activités préparatoires au démarrage de la filière de la fibre boréale de la Côte-Nord (FIBO)	14 795 \$
Genivar	Évaluation des coûts d'entretien du réseau de chemins multiressources de la Côte-Nord	8 611 \$
Consultants forestiers DGR	Analyse du calcul de la possibilité forestière 2013-2018 par une firme spécialisée	27 882 \$
Association de chasse et pêche sept-îlienne	Évaluation du potentiel faunique de la ZEC Matimek	23 292 \$
Regroupement des gestionnaires de zecs de la Côte-Nord	Mise en œuvre du plan d'action 2012-2015 visant la consolidation de l'offre régionale dans les territoires fauniques structurés pour les zecs de la Côte-Nord	60 000 \$
Organisme de bassins versants Manicouagan	Élaboration d'un plan de gestion intégrée de la déprédation du castor	16 460 \$
Société des ressources de Forestville	Mise en place d'une structure administrative et opérationnelle opérant un réseau de distribution de chaleur	28 000 \$
CRÉ Abitibi-Témiscamingue (mandat partagé)	Financement du réseau de chemins multiusages	4 381 \$
OBV Haute-Côte-Nord/Manicouagan/Duplessis	Cartographie des prises d'eau de la Côte-Nord	10 000 \$
CRIQ	Déterminer les potentiels de transformation en produits du bois de la fibre issue de l'actuelle épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette	25 000 \$
CITEC	Conversion de chaufferies institutionnelles au mazout à la biomasse forestière en regard d'un éventuel réseau de distribution en gaz naturel sur la Côte-Nord	5 000 \$
Coopérative Cofor	Étude diagnostique de la forêt mixte de la Haute-Côte-Nord	25 000 \$
CITEC	Cartographie de sites potentiels pour l'expérimentation, la validation et le développement de technologies dans le domaine des énergies renouvelables	19 500 \$
Société des ressources de Forestville	Optimisation de la chaîne d'approvisionnement en biomasse forestière issue des bois secs et sains et pour la production de copeaux à des fins de chauffage institutionnel	25 000 \$
FPIInnovations	Étude d'opportunité pour la vente de fibres de bois isolantes en vrac	28 743 \$
Université Laval	Établissement du profil d'accroissement des tiges-1	4 500 \$
FPIInnovations	Deuxième phase de l'étude de caractérisation des extractibles contenus dans les écorces de l'épinette noire de la Côte-Nord	40 000 \$
<b>Total</b>		<b>570 603 \$</b>



## Les Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)

En plus des activités de la CRRNT et du PRDIRT, le Programme de mise en œuvre de l'approche intégrée et régionalisée du ministère des Ressources naturelles (MRN) confie à la Conférence le mandat de coordination des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire. La Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier prévoit, en effet, l'implantation de TGIRT afin de s'assurer, lors de la planification des activités d'aménagement forestier réalisée par le MRN, de la prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et organismes concernés.

Les Tables réunissent l'ensemble des acteurs et des gestionnaires du milieu, porteurs d'intérêts collectifs publics ou privés, pour un territoire donné. Elles visent à intégrer, dès le début de la planification, leur vision du développement du territoire qui s'appuie sur la conservation et la mise en valeur de l'ensemble des ressources et fonctions du milieu. Quatre tables sont en activité en région, mais deux d'entre elles tiennent leurs rencontres en simultanée (Sept-Rivières et Minganie). Une dizaine de rencontres de travail ont eu lieu au cours de l'année 2012-2013.



Le public assistant aux différentes rencontres a notamment reçu des explications sur le processus de désignation des aires protégées de la part d'un professionnel du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

## **La Table régionale sur les aires protégées amorce ses travaux**

Dans la foulée de l'engagement du gouvernement du Québec, qui souhaite atteindre d'ici 2015 une proportion de 12 % du territoire nord-côtier vouée à la conservation, la Table régionale sur les aires protégées s'est mise au travail en novembre 2012 afin de jeter les bases d'une collaboration régionale et d'un plan de travail, s'échelonnant jusqu'en 2014, comprenant notamment la tenue d'une tournée d'information et de consultations publiques.

Près d'une centaine de personnes ont été rencontrées lors des séances de consultations tenues en février et en mars 2013 dans chacune des MRC de la région. L'exercice a permis d'échanger avec la population afin d'identifier les préoccupations locales et régionales en lien avec les enjeux de conservation et de mise en valeur des ressources et du territoire. La population était aussi invitée à soumettre des propositions de zones ayant un potentiel de conservation.

Ces travaux permettront notamment à la Table, coordonnée par la Conférence régionale des élus, de recommander au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, d'ici 2015, un scénario identifiant l'emplacement de territoires d'intérêts à la conservation.

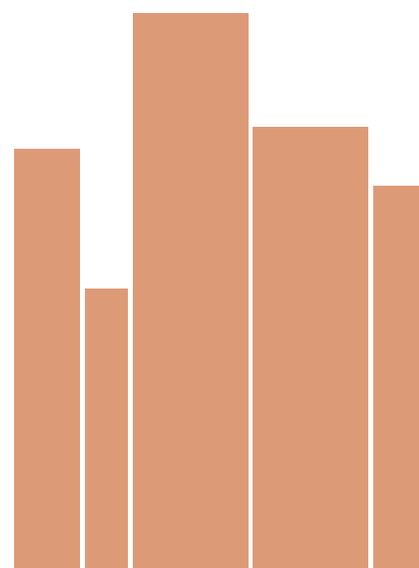
## Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II (PMVRMF)

Le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II vise à accorder de l'aide financière à des projets se déroulant en milieu forestier et touchant l'éducation, l'augmentation ou l'usage du potentiel forestier de même que l'utilisation polyvalente et récréative de la forêt ou le développement de projets de forêt habitée. Le ministère des Ressources naturelles a délégué la gestion du Volet II du Programme à la Conférence régionale des élus. De son côté, la CRÉ a pris entente avec toutes les MRC afin qu'elles l'accompagnent dans la gestion du Volet II, notamment pour la sélection et le suivi des projets sur leur territoire. La Conférence s'est, pour sa part, chargée des projets régionaux.

La répartition de l'enveloppe de 1 593 973 \$ s'est effectuée entre les MRC à partir de différents critères établis par un consensus de la Table des préfets des MRC de la Côte-Nord. De ce montant, la Conférence a consacré une somme de 102 806 \$ pour la réalisation et le suivi de deux projets régionaux.

### Répartition et projets financés en 2012-2013 dans le cadre de l'enveloppe régionale du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II

Promoteur/bénéficiaire	Montant
MRC de Sept-Rivières	337 898 \$
MRC de Minganie	206 825 \$
MRC de Manicouagan	436 763 \$
MRC de La Haute-Côte-Nord	352 661 \$
MRC de Caniapiscau	88 874 \$
MRC du Golfe-du-Saint-Laurent	68 146 \$
Chaire sylvicole de l'Université Laval	80 000 \$
Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale	22 806 \$





# LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR)

## Résultats financiers du FDR

Le Fonds de développement régional est une enveloppe que confie le gouvernement du Québec à la Conférence pour la réalisation de ses mandats. Il permet à la Conférence d'assurer son fonctionnement et d'intervenir financièrement pour la réalisation d'études et de recherches, de projets régionaux structurants, d'ententes de partenariat ou pour la signature d'ententes spécifiques.

Le FDR de la Côte-Nord disposait d'une enveloppe de 2 797 382 \$ pour l'année financière 2012-2013, en plus des sommes libérées des années précédentes. L'enveloppe annuelle est répartie entre le volet concertation et administration et le volet projets structurants/ententes de partenariat et ententes spécifiques.

### Concertation et administration

Le volet concertation et administration de la Conférence correspond au fonds de fonctionnement servant à couvrir ses dépenses courantes d'opérations et ses dépenses de concertation. La Conférence a également reçu le mandat de coordonner les activités de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de la Côte-Nord.

### Projets structurants/ententes de partenariat et ententes spécifiques

Le volet projets structurants/ententes de partenariat et ententes spécifiques a permis de soutenir des projets ayant un impact significatif pour plusieurs municipalités régionales de comté (MRC) de la région. Exceptionnellement, dans le cas de la MRC de Caniapiscau, de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent et de l'île d'Anticosti, les projets doivent avoir un impact significatif pour le territoire d'où ils proviennent.



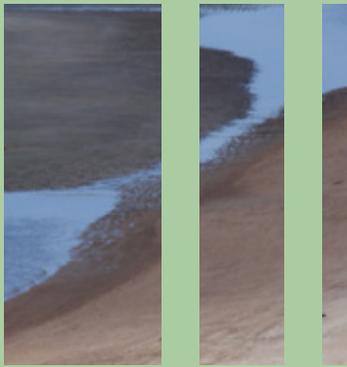
### Résultats consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

PRODUITS	2013	2012
Subventions	3 274 672 \$	3 504 806 \$
Ressources naturelles	2 932 565 \$	1 995 475 \$
Intérêts et autres	30 481 \$	17 086 \$
<b>Total</b>	<b>6 237 718 \$</b>	<b>5 517 367 \$</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	1 698 908 \$	1 616 129 \$
Salaires et charges sociales – instances	55 063 \$	56 772 \$
Frais de déplacement	178 994 \$	210 797 \$
Frais de déplacement – instances	68 531 \$	61 799 \$
Contractuels	4 195 \$	27 236 \$
Frais de locaux	137 621 \$	135 033 \$
Frais de bureaux	53 814 \$	70 116 \$
Télécommunications	32 537 \$	24 371 \$
Publicité et information	117 444 \$	143 501 \$
Assurances	6 254 \$	6 588 \$
Formation et perfectionnement	8 891 \$	16 020 \$
Cotisations et abonnements	22 849 \$	5 067 \$
Honoraires et services professionnels	27 351 \$	81 163 \$
Services d'hébergement	3 066 \$	0 \$
Animation du milieu	163 427 \$	179 727 \$
Expertise externe	143 433 \$	232 182 \$
Projets et ententes spécifiques	3 402 444 \$	2 500 634 \$
Intérêts et frais bancaires	682 \$	1 117 \$
Amortissement des immobilisations	87 923 \$	88 693 \$
<b>Total</b>	<b>6 213 427 \$</b>	<b>5 456 945 \$</b>
Excédent des produits sur les charges	24 291 \$	60 422 \$

### Engagements du FDR en 2012-2013

Promoteur – Projet	Montant
Entente spécifique sur un mécanisme de consultation des populations régionales dans le cadre des négociations avec les Innus	41 400 \$
Compagnie de navigation des Basques – Réfection du navire L'Héritage 1	35 000 \$
Entente et addenda à l'entente sur la réussite éducative	35 000 \$
Corporation des services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord – Sommet sur la recherche nord-côtière Pierre-Frenette	5 000 \$
Innovation et développement Manicouagan – Déploiement du Conseil régional de mentorat de la Côte-Nord	109 625 \$
SODIM – Support au développement et au transfert technologique dans le secteur de la mariculture	25 000 \$
CORPEX – Fonctionnement et soutien financier	50 000 \$
Étude sur le nolisement d'autocars – phase 2	60 000 \$
Merinov – Projet Innovation comme outil de relance	49 312 \$
Permanord – Déploiement de la permaculture en Basse-Côte-Nord	5 013 \$
École des pêches et de l'aquaculture du Québec – Base de données pour le plan de formation des pêcheurs de la Basse-Côte-Nord	8 325 \$
Plan stratégique quinquennal et touristique de la Côte-Nord	27 000 \$
Déplacement des jeunes de la Basse-Côte-Nord, de l'île d'Anticosti et de Schefferville	80 000 \$
Entente de partenariat avec les associations touristiques régionales	37 500 \$
<b>Total</b>	<b>568 175 \$*</b>

\*Considérant le délai entre les décisions du conseil d'administration et les signatures des protocoles d'ententes, le total indiqué diffère de la somme des projets dont le présent rapport peut faire mention. À titre d'exemple, le renouvellement de l'Entente 3R, annoncé en 2012-2013, s'appuie sur un engagement pris dans l'année financière 2011-2012.



## Suivi des fonds et des ententes spécifiques

En plus des ententes annoncées au cours de l'année 2012-2013, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord a assuré le suivi de différentes initiatives lancées dans les années antérieures. Voici une liste des principales ententes actives à la Conférence.

Entente	Durée
Entente spécifique portant sur le déplacement des jeunes de la Basse-Côte-Nord, de l'île d'Anticosti et de Schefferville afin qu'ils puissent participer à des activités sportives ou de loisir	2008-2013
Entente spécifique sur le soutien et le développement de l'économie sociale sur la Côte-Nord	2010-2015
Entente administrative sur la réussite éducative des jeunes nord-côtiers	2012-2013
Entente spécifique visant l'égalité et l'amélioration des conditions de vie des Nord-Côtières	2012-2015
Entente régionale portant sur l'implication des jeunes nord-côtiers	2012-2014
Entente spécifique sur la mise en place d'un mécanisme de consultation des populations régionales dans le cadre des négociations avec les Innus	2012-2015
Entente administrative portant sur le renforcement de la pratique artistique et la valorisation d'une relève artistique professionnelle sur la Côte-Nord	2012-2013
Entente sur le retour des jeunes en région, le renforcement de l'identité régionale et le sentiment d'appartenance (3R)	2013-2016

# LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CÔTE-NORD

## Mandats

En vertu de la loi adoptée en décembre 2003, la Conférence devient l'interlocutrice privilégiée du gouvernement en matière de développement régional. Elle ratifie une entente avec le gouvernement dans laquelle celui-ci lui confie les mandats suivants :

- favoriser la concertation des partenaires dans la région;
- donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région;
- élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal de développement pour la région en tenant compte en priorité de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique;
- conclure des ententes spécifiques pour la mise en œuvre du plan quinquennal de développement.

Le gouvernement du Québec confie également la gestion du Fonds de développement régional (FDR) à la Conférence. Le Fonds permet d'assurer le fonctionnement de l'instance et le soutien aux ententes spécifiques et aux projets régionaux structurants.

## Mission

La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord s'est donné comme mission de promouvoir et défendre les intérêts de la Côte-Nord.

Pour réaliser cette mission, la Conférence s'est fixé les objectifs suivants :

- établir des mécanismes efficaces de concertation, favorisant l'implication de la population et de ses représentants, et prendre en considération les recommandations formulées par ces individus, organismes et groupes d'intérêt;
- produire un plan quinquennal de développement de la région présentant fidèlement les enjeux du développement de la Côte-Nord, dans une perspective de développement durable, et en assurer un suivi rigoureux;
- prendre en compte les intérêts et particularités des différents groupes, notamment ceux des jeunes, des femmes et des aînés, et des différentes sous-régions de la Côte-Nord;
- promouvoir le développement régional et travailler à bâtir une solidarité nord-côtière;
- initier, soutenir ou accompagner des dossiers régionaux structurants pour le développement de la région;
- administrer avec rigueur les budgets qui lui sont confiés;
- exécuter avec professionnalisme les mandats convenus entre la Conférence et ses partenaires, notamment le gouvernement du Québec.



## Vision

Les membres du conseil d'administration ont adopté comme vision celle de faire de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord une référence régionale et nationale pour :

- sa compétence à défendre et promouvoir les intérêts de la région;
- sa capacité à regrouper et à concerter les intervenants élus et les représentants socioéconomiques pour la réalisation de ses mandats et l'élaboration d'initiatives novatrices, structurantes et mobilisatrices;
- sa connaissance de la région et son engagement dans le milieu;
- son dynamisme;
- sa rigueur dans la gestion de ses activités.

La Conférence souhaite donc être une instance à laquelle s'identifient les partenaires nord-côtiers pour agir à titre de porte-parole régionale auprès des différentes instances et à laquelle les autorités gouvernementales se réfèrent pour connaître les préoccupations de la région.

## Calendrier des rencontres du conseil d'administration 2012-2013

Les 17 et 18 mai 2012  
Natashquan

Le 6 juin 2012  
Baie-Comeau

Les 10 et 11 octobre 2012  
Sept-Îles

Les 13 et 14 décembre 2012  
Chute-aux-Outardes

Les 13 et 14 février 2013  
Sept-Îles



## Membres du conseil d'administration au 31 mars 2013

### Les élus municipaux

Micheline Anctil  
Mairesse de la Ville de Forestville  
(et préfet de la MRC de La Haute-Côte-Nord)

Berchmans Boudreau  
Maire de la municipalité de Havre-Saint-Pierre

Julien Boudreau  
Préfet de la MRC de Minganie

Christine Brisson  
Mairesse de la Ville de Baie-Comeau

Bryce Douglas Fequet  
Préfet de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent

Arlette Girard  
Préfet de la MRC de Manicouagan

Paul Joncas  
MRC de Caniapiscau

Randy Jones  
Élu municipal de la MRC du  
Golfe-du-Saint-Laurent

Pierre Laurencelle  
Élu municipal de la MRC de La Haute-Côte-Nord

Serge Lévesque  
Maire de la Ville de Sept-Îles  
(et préfet de la MRC de Sept-Rivières)

Jean Masse  
Élu municipal de la MRC de Sept-Rivières

Laurence Méthot  
Mairesse de la Ville de Port-Cartier

Lise Pelletier  
Mairesse de la Ville de Fermont  
(et préfet de la MRC de Caniapiscau)

### Les Autochtones

Isaac Pien  
Représentant de la Nation Naskapi  
de Kawawachikamach

### Les députés à l'Assemblée nationale

Marjolain Dufour  
Député du comté de René-Lévesque

Lorraine Richard  
Députée du comté de Duplessis

### Les représentants de la société civile

Robert Cormier	Siège numéro 1
Jacques Gagnon	Siège numéro 2
Émilien Villeneuve	Siège numéro 3
Jean-Pierre Maltais	Siège numéro 4
Luc Noël	Siège numéro 5
Guillaume Tremblay	Siège numéro 6







## Personnel de la Conférence au 31 mars 2013

Janie Albert  
Coordonnatrice du Comité RAP

Mélanie Apesteguy  
Technicienne en comptabilité

Marie-France Bellavance  
Technicienne en géomatique

Jude Brousseau  
Conseiller en développement régional

Lise Caron  
Technicienne en comptabilité

Johanne Carré  
Adjointe à la direction générale

Guerda Civil  
Technicienne en bureautique

Hélène Coulombe  
Conseillère en développement régional

Claude Dahl  
Conseiller en développement régional

Olivier Doucet  
Conseiller aux ressources  
naturelles et au territoire

Nancy Dufour  
Coordonnatrice aux finances  
et à l'administration

Patric Frigon  
Conseiller aux affaires publiques

Judith Gagné  
Conseillère aux ressources naturelles  
et au territoire

Karoline Gilbert  
Conseillère aux ressources naturelles  
et au territoire

Patrick Hamelin  
Directeur général

Micheline Huard  
Responsable de la mise en valeur et  
du rayonnement de la Côte-Nord

Luc Imbeault  
Conseiller en développement régional

Sophie Lévesque  
Conseillère en développement régional

Christine Marin Ross  
Technicienne en bureautique

Nathalie Ouellet  
Conseillère en développement régional

Laurence Pagé  
Conseillère aux ressources naturelles  
et au territoire

Carole-Anne Tanguay  
Conseillère en développement régional

Monica Thériault  
Conseillère en développement régional

Charles Warren  
Directeur aux ressources naturelles  
et au territoire

